

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2010

Présents : MM. MINJUZAN, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, LEPRETRE, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, GAILLAT, GARROTE, Mme GASTON, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, REICHERT, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	Marc SPYCHIGER
	Patrick SEBAT	à	André MINJUZAN
	Louis REY	à	Jean-Michel BELLOT
	Jean-Pierre DOMEQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Michel BRIGIDOU	à	Robert BAREILLE
	Gilles BITAILLOU	à	Philippe GARROTE
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE
	Véronique PEBEYRE	à	Eliane YTHIER

<u>Suppléants</u> :	Marc SPYCHIGER	suppléant de	André BERNOS
	Christine DOMINGUEZ	suppléante de	André PAILLAS
	René PETUYA	suppléant de	France JAUBERT-BATAILLE
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Jean LABERDESQUE	suppléant de	Jean LOUSTALET
	Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Henri GIMENEZ, Didier LOUSTAU, Jean-Michel IDOPE, Robert LABORDE-HONDET, Gérard FRECHOU, Bernard UTHURRY, Anne BARBET, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Patrick MAILLET, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 8

BUDGET ANNEXE DU SPANC BUDGET PRIMITIF 2011

M. BEDECARRAX rappelle que la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif fait l'objet d'un Budget Annexe qui comprend deux sections qui concernent :

Fonctionnement : outre le contrôle des nouveaux dispositifs, la poursuite du contrôle de bon fonctionnement

Investissement : l'achèvement des travaux de réhabilitation.

Par ailleurs, la consultation engagée pour que le SPANC intervienne également sur l'entretien des installations est en cours d'analyse. La concrétisation de cette compétence facultative se traduira par une décision modificative en cours d'exercice.

Le projet de budget annexe joint au présent rapport est équilibré en dépenses et recettes :

Section Fonctionnement :	105 925.00 €
Section Investissement :	122 000.00 €

Les redevances sont inchangées.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTÉ** le Budget Annexe du SPANC 2011 arrêté aux chiffres précités
- **VOTE** les redevances telles que définies ci-dessus

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 16 décembre 2010.

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT